

Instructions pour présenter une demande de subvention dans le cadre du programme Carrière débutante

BioTalent Canada vous remercie de l'intérêt que vous manifestez pour son programme Carrière débutante. Pour être admissible à une subvention, vous devez répondre à toutes les exigences décrites dans le présent document. De plus, vous devez remplir les formulaires appropriés (voir ci-dessous) **pour chaque demande de subvention et chaque stagiaire**, conformément aux directives d'Emploi et Développement social Canada. Les formulaires incomplets pourraient être rejetés.

Modalités applicables aux employeurs

1. **Le salaire du stagiaire ne doit pas être couvert en tout ou en partie par un autre programme fédéral tel que le PARI, Mitacs ou autre.**
2. L'employeur doit :
 - a) fournir un poste à temps plein d'au moins 30 heures par semaine pendant au moins trois mois;
 - b) verser au moins 1 \$ en salaire pour chaque dollar de subvention, sous réserve d'un maximum de 20 000 \$ en subventions salariales;
 - c) s'assurer que l'étudiant stagiaire n'est pas un ami ou un membre de la famille d'une personne faisant partie de l'organisation;
 - d) informer les candidats potentiels des exigences du programme de financement Stratégie emploi et compétences jeunesse;
 - e) à la demande de BioTalent Canada, fournir une preuve de l'embauche de l'étudiant, sa date d'entrée en fonction, une copie du contrat passé avec lui, de même que les renseignements requis sur sa rémunération globale;
 - f) fournir les renseignements requis sur le stage, à la demande de BioTalent Canada;
 - g) désigner un formateur ou un mentor chargé de diriger le stagiaire;
 - h) demander au formateur ou au mentor et au stagiaire de concevoir un **plan d'encadrement** avant le début du stage;
 - i) demander au formateur ou au mentor de fournir trimestriellement un rapport sur les progrès réalisés par le stagiaire;
 - j) fournir mensuellement les documents financiers et, le cas échéant, les rapports de progression à BioTalent Canada;
 - k) signer une convention de stage avec BioTalent Canada **avant** l'entrée en fonction du stagiaire;
 - l) offrir un emploi de qualité, selon les critères suivants :
 - le milieu de travail doit être sécuritaire, favoriser le respect et l'inclusion, être exempt de harcèlement, d'abus et de discrimination, et être conforme à toutes les lois applicables;
 - l'expérience de travail doit répondre à l'une ou à l'autre des exigences ci-après :
 - o offrir des possibilités de formation et de développement ou d'acquisition d'habiletés;
 - o être liée aux intérêts et aux objectifs poursuivis par le stagiaire;
 - o offrir un salaire supérieur au salaire minimum;
 - o offrir des possibilités d'avancement.

3. **La participation d'un étudiant au programme doit être approuvée avant le début du stage. Le processus d'approbation peut prendre jusqu'à 10 jours ouvrables.**
4. Le stagiaire doit être un nouvel employé et ne peut pas avoir commencé son emploi ou son stage au sein de l'organisation.
5. L'employeur doit inscrire le stagiaire sur sa liste de paie et prélever les cotisations applicables (RPC, RRQ, AE, etc.).
6. BioTalent Canada n'assume aucune responsabilité juridique envers les demandeurs ou les organisations qui sollicitent une subvention.
7. **Seules les demandes dûment remplies seront évaluées.**

Marche à suivre par l'employeur pour présenter une demande

Veillez suivre toutes les étapes et fournir les documents demandés, à défaut de quoi votre demande pourrait être rejetée. Prenez soin d'utiliser uniquement les plus récents formulaires de BioTalent en les téléchargeant à partir du site Web biotalent.ca/carriere debutante

- Étape 1:** Vérifier que votre organisation répond à toutes les exigences du programme.

- Étape 2 :** Demandez à chaque candidat de ;
 - a) remplir le **Formulaire 1 de 3 – Renseignements sur l'étudiant**. Veillez à ce que la date de naissance et le numéro d'assurance sociale **ne soient pas inscrits** sur le formulaire si celui-ci doit être envoyé par voie électronique. À défaut de connaître un candidat pour ce stage, vous pouvez afficher l'offre d'emploi sur le site de BioTalent Canada dans l'outil [Le PetriDish^{MC}](#).
 - b) fournir une copie de son curriculum vitæ.

- Étape 3 : Fournir les renseignements sur votre organisation.**
 - a) Remplir le **Formulaire 2 de 3 – Évaluation de l'admissibilité de l'employeur** (inclus dans le dossier de candidature) inclure le salaire annuel (52 semaines) pour la position.
 - b) Fournir une brève description de votre organisation.
 - c) Fournir une description du poste offert à l'étudiant (nous ne pouvons pas accepter un lien vers une description de poste en raison du volume de demandes que nous recevons).

- Étape 4 : Remplir le Formulaire 3 de 3 – Plan d'encadrement. Ce formulaire doit être remis avant le début du stage.**

- Étape 5:** Faire parvenir tous les formulaires dûment remplis à Ewaen Akinya, à funding@biotalent.ca
 - Les signatures doivent être signées et horodatées numériquement (avec la [fonction de signature d'Adobe](#)) ou manuellement. Une signature entrée au clavier et reproduite sous forme manuscrite avec une police cursive n'est pas acceptée.

- Étape 6:** BioTalent Canada traite les demandes dans les plus brefs délais. Assurez-vous que votre demande comprend tous les formulaires dûment remplis et signés et les documents connexes. Le processus de traitement des demandes peut prendre jusqu'à 10 jours ouvrables à compter de la date de réception. Si votre demande est acceptée, BioTalent Canada rédigera une convention de stage électronique qui devra être

signée par l'employeur, le stagiaire et BioTalent Canada sur PandaDoc. **Vous devez également accepter de fournir tous les documents et de produire tous les rapports demandés par le programme.** L'étudiant ne peut pas commencer son stage avant que ce dernier soit approuvé.

Remarque: L'employeur doit immédiatement aviser BioTalent par écrit si un étudiant quitte son emploi avant la fin de son stage. Il doit fournir la date de cessation d'emploi et rembourser la totalité des subventions reçues si la durée de la participation au programme a été inférieure à trois mois.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Colin au 1 866 243-2472, poste 218, ou à askme@biotalent.ca.

Pour accélérer le traitement de vos demandes, assurez-vous que tous les formulaires sont dûment remplis et signés et qu'il ne manque aucun document justificatif.